

PÉDAGOGIE SPÉCIALISÉE

Point 3.4 du programme 2016-2019

Conférence latine de la pédagogie spécialisée, CLPS



Andréa Fuchs
présidente de la CLPS

MANDAT

La conférence des chefs de service et des responsables cantonaux est instituée sous le nom de conférence latine de la pédagogie spécialisée (ci-après CLPS) et traite de l'ensemble des problématiques relevant de la pédagogie spécialisée pour les enfants et les jeunes de 0 à 20 ans. Ses travaux s'inscrivent dans l'une des priorités politiques du programme d'activité de la CIIP 2016-2019.

Le suivi des travaux en lien avec l'accord intercantonal sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée

Thèmes traités

La CLPS assure le suivi de l'application de l'accord intercantonal du 25 octobre 2007 sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2011. Elle est consultée par le groupe de travail CDIP « Guide terminologique pour des modifications législatives futures dans le domaine de la pédagogie spécialisée » et contribue ainsi au développement d'un des trois instruments de l'accord intercantonal. De leur côté, les cantons travaillent à l'élaboration des concepts de pédagogie spécialisée et à la mise en œuvre de la procédure d'évaluation standardisée (PES). Dans ce cadre, la CLPS tient à jour l'évolution des démarches législatives en publiant sur le site Internet de la CIIP un tableau des principales démarches en vigueur.

Échanges et réflexion de la CLPS et de la CLFE concernant la formation des enseignants spécialisés, leur rôle dans l'école ordinaire et la situation de l'emploi dans l'enseignement spécialisé

Formation

Sur proposition de la conférence latine de la formation des enseignants et des cadres (CLFE), la CLPS a organisé à Bienne une matinée de réflexion commune aux deux conférences sur la formation des enseignants spécialisés dans le contexte de l'école inclusive.

Les présentations par différents membres des deux commissions portant sur la situation de l'emploi (Géraldine Ayer, CSPS), les systèmes de formation des enseignants spécialisés en Suisse latine et les flux d'étudiants au cours des cinq dernières années (Maxime Zuber, HEP BEJUNE) ainsi que la place de la pédagogie spécialisée dans la formation des cadres (Hugo Stern, FORDIF) ont été ponctuées d'échanges riches, axés notamment sur l'évolution de l'identité professionnelle des enseignants spécialisés – mais aussi des enseignants réguliers dans l'école inclusive, la formation initiale et continue des enseignants et des cadres, la place de la pédagogie spécialisée au degré secondaire II ou encore la pénurie d'enseignants spécialisés.

Suite à cette rencontre, la CLPS a formulé la demande de poursuivre dans un premier temps la réflexion sur la formation continue coordonnée des enseignants spécialisés et réguliers autour des questions >>

Pédagogie spécialisée

des identités professionnelles respectives et des instruments nécessaires aux uns et aux autres pour œuvrer à une école inclusive capable de répondre aux besoins de tous les élèves.

Accessibilités des moyens d'enseignements et des technologies d'aide

L'accessibilité des moyens d'enseignement romands ainsi que l'utilisation des technologies d'aide étant de première importance pour les élèves ayant des besoins éducatifs particuliers, la CLPS a pris position lors de la consultation sur le plan d'action de la CIIP dans le domaine numérique et sollicité l'expertise du responsable de la cellule de coordination en informatique pédagogique spécialisée (cellCIPS) du canton de Vaud, M. Elvio Fisler.

Fiches d'information informatisées destinées aux enseignants au sujet des besoins éducatifs particuliers

Fiches info

La CLPS a mandaté, dès 2012, le CSPS pour la rédaction de fiches d'information destinées aux enseignants, concernant les grands types de handicaps. Chaque fiche comprend des informations scientifiques, relate les répercussions du handicap sur l'apprentissage, propose des aménagements de l'apprentissage et des pistes pratiques utiles en classe au quotidien. En 2018, une fiche introductive donnant des clés de lecture aux sept fiches éditées les années précédentes par le CSPS a été rédigée. Elle informe sur les concepts de différenciation pédagogique et de compensation des désavantages, en les situant dans le contexte suisse. Elle recense par ailleurs toutes les mesures présentées dans les fiches antérieures qui peuvent être généralisées à l'ensemble des élèves, créant ainsi un instrument de travail concret pour les professionnels actifs à l'école régulière. Les fiches sont à disposition des services de l'enseignement spécialisé des cantons, en vue d'être publiées sur leur site, et également disponibles sur les sites du [CSPS](#) et de la [CIIP](#), où elles ont été téléchargées plus de 24'500 fois en 2018.

Données factuelles

La CLPS

La conférence s'est réunie en plénière à 6 reprises: les 11 janvier, 15 mars, 28 juin, 2 octobre, 8 novembre et 30 novembre.

Présidence: Serge Loutan (VD) jusqu'en avril puis Andréa Fuchs Fateh (BE).

Collaboratrice scientifique: Marie-Paule Matthey jusqu'en août et Jacqueline Gyger dès novembre (SG-CIIP).

Secrétariat: Virginie Beyeler (SG-CIIP).

Mutations: remplacement de Serge Loutan (VD) par Giancarlo Valceschini et de Herbert Wicht (FR) par Stéphane Noël, en mai.